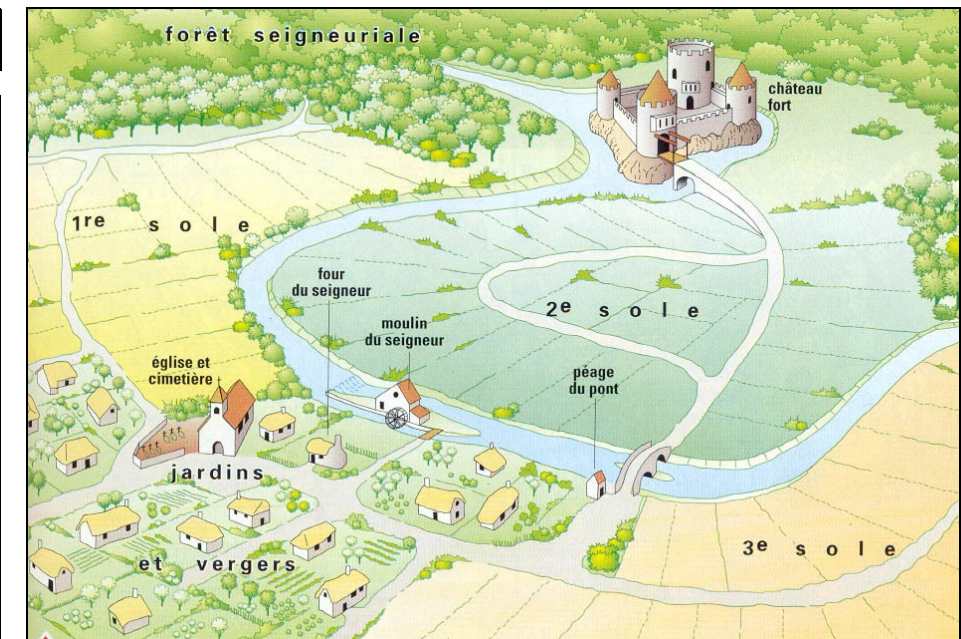


Exercice n°1 : Reconstitution d'une seigneurie

La réserve comprend la maison seigneuriale avec ses dépendances ; onze bonniers [un bonnier vaut un hectare, soit 100 m sur 100 m] de prairie, deux cent bonniers de terre arabe [cultivable] et cinquante bonniers de terres incultes [non cultivées]. Il y a en outre vingt-quatre manses [ensemble des champs cultivés par une famille], chaque manse ayant une superficie de douze bonniers. Les onze serfs qui vivent dans des manses doivent trois jours de travail par semaine sur le domaine [la réserve] ; il y a avec eux douze femmes serves qui doivent filer douze mesures de lin par an pour le seigneur.

Les tenanciers [paysans exploitant des tenures, c'est-à-dire les terres du seigneur qui ne font pas partie de la réserve] sont libres. Ils ont à travailler deux jours par semaine sur la réserve et leurs treize femmes ont à filer six mesures et demie de lin. Chaque tenancier doit six fois l'an remplir le service du charroi pour le transport du vin pour le seigneur ; il doit aussi chaque année payer dix mesures de bière, six de farine, trois poulets et vingt œufs. D'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin (Pas-de-Calais), XII^e siècle.



Doc.1

Doc.2 : Reconstitution d'une seigneurie. Le château est entouré de la réserve (champs et forêt) ; les terres des paysans sont divisées en soles : ce sont les tenures.

1- Observe le doc.2. La seigneurie, terre du seigneur, est constituée de deux parties ; lesquelles ? **La réserve (le domaine propre du seigneur, constitué de champs et de forêts) et les tenures des paysans.**

2- Par qui la réserve est-elle mise en valeur ? Quelle part du travail hebdomadaire doivent-ils y consacrer ? **Les paysans mettent en valeur la réserve : les tenanciers (paysans libres) doivent 2 jours par semaine et les serfs en doivent 3.**

Exercice n°2 : Les taxes dues au seigneur par les paysans

Taxes en nature ou en travail dues par tous les paysans	Taxes en argent ou en nature dues par tous les paysans	Taxes dues par les paysans non-libres (les serfs)
- Champart : partie de la récolte due au seigneur - Corvées : travail obligatoire sur la réserve	- Cens : redevance due en échange de la terre - Banalités : taxes pour l'utilisation obligatoire du four, du pressoir et du moulin qui appartiennent au seigneur	- Chevage : redevance en argent - Mainmorte : droit payé par les héritiers d'un serf - Formariage : taxe payée en cas de mariage hors de la seigneurie

Question préalable : Quelles sont les trois formes de taxes qui existent au Moyen-Age ? **Des journées de travail, une somme d'argent ou des taxes en nature (une partie de la récolte).**

1- D'après ce tableau, quelles sont les taxes dues chaque année par les paysans de Saint-Bertin (doc1) ? **Le champart, les corvées, le cens.**

2- Quelles sont les deux catégories de paysans ? **Les paysans libres et les serfs.**

3- Lesquels supportent le plus de charges ? Justifie ta réponse. **Les serfs doivent 3 jours de corvées et ils doivent payer en plus le chevage, la mainmorte et le formariage.**

Exercice n°3 : Les travaux agricoles

Mois de l'année	Activité agricole	Mois de l'année	Activité agricole
1. Janvier	curage des fossés	7. Juillet	moisson
2. Février	épandage du fumier	8. Août	battage au fléau
3. Mars	taille de la vigne	9. Septembre	semailles
4. Avril	tonte des moutons	10. Octobre	fouillage du raisin
5. Mai	chasse	11. Novembre	glandée
6. Juin	fenaison	12. Décembre	tuerie du cochon

1- Cherche dans ton livre le calendrier des travaux agricoles et note sa page : Complète ce tableau à l'aide de la liste suivante : épandage du fumier, battage au fléau, semailles, glandée, taille de la vigne, chasse, curage des fossés, moisson, tonte des moutons, fenaison (récolte des foin pour le bétail), tuerie du cochon, fouillage du raisin.

2- Quelle activité n'appartient pas aux paysans ? A qui est-elle réservée ? **La chasse est réservée aux seigneurs.**

3- Evoquons la vie quotidienne des paysans. Quelle est la base de leur alimentation ? **Les céréales (pains, bouillies...).**

4- Consomment-ils beaucoup de viande ? **Non : les paysans mangent très rarement de la viande (porc salé, lapin pris au collet et oiseaux pris à la glu).**